



## OFFRE D'EMPLOI Préposé à l'entretien ménager

### Exigences

- Détenir un diplôme d'études secondaires « DES »;
- Posséder 1 année d'expérience pertinente;
- Être disposé à travailler le jour, le soir, la nuit et les fins de semaine;
- Détenir un permis de conduire valide classe 5.

### Tâches

Sous la supervision du responsable du service :

- Procéder à des travaux divers d'entretien ménager des locaux de la Municipalité selon les politiques en vigueur;
- Rendre disponible l'accès aux divers établissements;
- Prévoir et soumettre la liste des besoins de matériel et de fourniture requis pour assumer sa tâche ainsi que pour le maintien des services dans les lieux où elle travaille;
- Collaborer à l'amélioration de la sécurité et des méthodes de travail.

### Conditions de travail

Il s'agit d'un poste temporaire à temps plein avec un horaire de travail de 32 heures/semaine pour une période minimale de 10 semaines. Les conditions de rémunération seront établies en fonction de la politique en vigueur. À la suite de cet affichage, une banque de candidats qualifiés sera créée pour des besoins futurs.

### Rémunération

La rémunération du personnel de la municipalité de Compton est établie par les échelles du *Recueil de gestion des ressources humaines* de la municipalité. Pour l'année 2021, l'étendue du taux horaire et du salaire annuel de base fixé sur 32 heures/semaine de la classe du présent poste sont les suivants :

16,92\$/h – 19,93\$/h

28 155\$ - 33 164\$

### Dépôt d'une candidature

Les personnes souhaitant déposer leur candidature pour le présent poste doivent acheminer une lettre de présentation et un *curriculum vitae* à M. Philippe De Courval, directeur général avant le **17 septembre 2021 à 16h** aux coordonnées ci-dessous. Acheminez votre candidature dès maintenant, le poste sera comblé dès que possible.

Municipalité de Compton  
3 chemin de Hatley  
Compton (Québec), J0B1L0  
directiongenerale@compton.ca

NOTE : Ce poste est offert aux hommes comme aux femmes. Le genre masculin est employé pour seules fins d'alléger le texte.